

Une fraude de 15 829,92 \$ au Kacho

L'ex-président de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE), M. Gilles Verret, a finalement dévoilé les grandes lignes du rapport du vérificateur concernant les états

financiers du Kacho.

Ces révélations viennent confirmer les déclarations contenues dans le dernier numéro.

voir APARE page 3

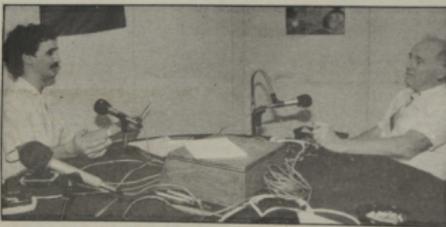
Frais de scolarité 86—87

Une hausse possible de 7%

Selon le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, il faudra vraisemblablement s'attendre une fois de plus à une hausse de frais de scolarité pour la prochaine année universitaire.

Bien que le recteur n'a pas donné de chiffres précis, il a quant même laissé entendre que les frais de scolarité pourraient se chiffrer au même rang que ceux de l'University of New Brunswick.

voir FRAIS DE SCOLARITÉ page 3



Le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard et M. Jean-Robert Deschênes lors de l'émission "Point de mire" diffusée sur les ondes de CKUM—MF jeudi dernier. (Photo de Marc Belliveau)

Carte de la Régie des alcools du N.-B.

162 étudiants se plient aux exigences



Quelques uns des étudiants qui se sont rendus au Kacho lundi dernier pour se procurer la fameuse carte de la Régie des alcools du Nouveau-Brunswick. (Photo de Marc Belliveau)

A moins que les étudiantes et étudiants se rendent en grand nombre à la Régie des alcools située sur la Mountain road, plusieurs devront oublier pour quelques temps le club étudiant le Kacho.

Même si ce règlement a été imposé à tous les étudiants âgés de 19 et de 20 ans, plusieurs maintiennent encore leur point de vue sur le sujet.

voir RANB page 8 et 5

Education post-secondaire La FEUM entreprend des démarches concrètes

voir EDUCATION page 2



Le conseil d'administration de la FEUM. (Photo de Marc Belliveau)

Médias acadiens universitaires inc.

Assemblée générale aujourd'hui à 19h

Une importante réunion générale de Médias acadiens universitaires inc. (MAUI) se tiendra le lundi 2 décembre à 19h au local 106 de la faculté des Arts. À l'ordre du jour: rapport du président des MAUI et

du directeur général, rapport du vérificateur et amendements à la constitution et aux règlements internes.



Le conseil d'administration de la fédération des étudiants de l'Université de Moncton. (photo de Marc Belliveau)

Les représentants de la Fédération des étudiant(e)s de l'Université de Moncton (FEUM) ont proposé la création d'un groupe de réflexion ayant comme objectif d'étudier l'éducation post-secondaire au Nouveau-Brunswick. C'est lors de la réunion du 7 novembre dernier que le Sénat académique a approuvé cette proposition de la FEUM.

Belvo Lantigne

Le but visé par la création de ce

groupe de réflexion est de mettre sur pied une politique de planification à long terme concernant l'éducation post-secondaire.

Ce groupe sera formé de deux étudiant(e)s, de deux professeur(e)s et d'un(e) administrateur(trice). Deux membres de la FEUM ont déjà été choisis afin de représenter les étudiant(e)s. Quant aux deux autres instances, les personnes n'ont pas encore été nommées.

Education post-secondaire:

Création d'un groupe de réflexion

Ce groupe de réflexion soumettra des recommandations au cabinet Hatfield concernant l'éducation post-secondaire au Nouveau-Brunswick. Selon le président de la FEUM, Bernard Lord, l'idée d'un tel groupe fait suite à la rencontre de l'Alliance des étudiants avec le premier ministre Hatfield en septembre dernier. "Le premier ministre nous avait promis qu'il étudierait la possibilité d'une étude sur l'éducation post-secondaire."

Le président de la FEUM a tenu à préciser la nécessité que les professeurs et les administrateurs du Centre universitaire de Moncton fassent partie de ce groupe. "Il est important que ces personnes puissent se prononcer sur cette question. De plus, il est nécessaire de créer des politiques communes", a affirmé Bernard Lord.

Rencontre des représentants des trois campus

Il faut assurer une bonne communication

Tel était le mot d'ordre lors de la rencontre des représentants étudiants des trois campus de l'Université de Moncton qui eut lieu au Centre universitaire de Moncton la fin de semaine du 23 novembre.

Les représentants de l'association générale des étudiants du Centre universitaire St-Louis-Maillet, de l'association des étudiants du Centre universitaire de Shippagan, de la F.E.U.M. et les dirigeants de divers services offerts aux

étudiants par les étudiants étaient les participants au congrès d'information organisé par la F.E.U.M. Les participants réunis lors de ce congrès ont échangé des idées et des opinions sur des dossiers tels l'évaluation des cours, les prêts-bourses, les frais de scolarité, les relations avec l'administration de l'Université de Moncton, et les services offerts aux étudiants par les étudiants.

De plus, dans une atmosphère de bonne entente et de coopération, les représentants des trois campus ont

reconnu la nécessité de maintenir de bonnes relations et une communication efficace entre eux. Etant les représentants de la très grande majorité des étudiants et étudiantes universitaires francophones du Nouveau-Brunswick et faisant tous partie de la même université, il semblait assez évident qu'il soit préférable d'unir nos forces afin de solutionner les problèmes que nous partageons.

C'est pour ces raisons qu'un "secrétariat" formé d'un représentant de

chaque campus a été créé. Ce secrétariat verra à renforcer les liens entre les campus et à achever les demandes faites d'un campus à un autre au bon endroit et ce, concernant tous les aspects de la représentation étudiante et des divers services étudiants.

Enfin, les participants ont souhaité voir la répétition d'un tel congrès avec plus de participants.

Bernard Lord,
Président de la F.E.U.M.

Sessions d'information

Dans le cadre des nouveaux moyens d'information et de communication déployés par le conseil d'administration de la F.E.U.M., des sessions d'information et de discussion sur les dossiers d'évaluation des cours, des prêts-bourses et des frais de scolarité sont prévus pour le mardi 2, le mardi 3 et le mercredi 4 décembre.

Ces sessions qui seront présidées par différents membres du conseil d'administration de la F.E.U.M. ont pour but de créer un forum qui facilite et permette des discussions constructives

sur des dossiers importants. Ceci permet à tous les étudiants et étudiantes de venir s'informer sur la progression des dossiers et de plus, d'apporter leurs solutions et suggestions pour les faire avancer davantage.

Voici l'horaire:

- évaluation des cours / lundi 2 décembre 19h00
 - prêts-bourses / mardi 3 décembre 19h00
 - frais de scolarité / mercredi 4 décembre 19h00
- Local: 106 Arts

La direction du Front désire aviser ses lecteurs et lectrices que la dernière édition du journal pour l'année 1985 sera publiée le lundi 9 décembre.

Le poste de responsable des nouvelles culturelles ainsi que celui d'assistant au nouvelles locales sont présentement vacants. Les personnes intéressées devront se présenter au bureau du Front le mercredi 4 décembre à 13h.

La direction



L'Honorable Monique Vézina, ministre d'État aux relations extérieures et ministre responsable de l'ACDI, était de passage à l'Université de Moncton mercredi dernier. (Photo de Marc Belliveau)

L'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes: La triste vérité



Le conseil d'administration de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE). (Photo de Marc Belliveau)

Cet article a pour but de faire la lumière sur certains faits entourant les dernières activités de l'A.P.A.R.E., surtout en ce qui a trait au "mystérieux" rapport de vérification qui a été déposé à la table du conseil administratif lors de la dernière assemblée.

C'est à la suite de l'examen des états combinés de février, mars et avril 1985, présentés à une réunion de l'exécutif de l'A.P.A.R.E. au mois de mai, que l'on a pris conscience du problème. Les chiffres

démontraient qu'il devait y avoir sensiblement plus d'argent en caisse que le décompte nous indiquait. L'exécutif de l'A.P.A.R.E. a donc procédé à une vérification des livres, par l'entremise de la comptable, de la trésorière et d'un directeur à l'exécutif. Par la suite, une vérification formelle effectuée par une firme comptable s'imposait. L'administration a bien voulu assumer 75% des coûts de cette analyse dont les démarches commencent au début du mois d'août 1985.

Le rapport final a été soumis au conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. le 21 novembre 1985. L'analyse consistait à vérifier toutes les entrées d'argent, tous les dépôts à la banque et toutes les sorties d'argent comptant pour la période du 1er janvier 1984 au 31 juillet 1985. La conclusion de ce rapport nous dit que pendant cette période, "un montant de 15 829,82\$ a été retiré du coffre-fort du Kachô sans que ce retrait ne soit inscrit aux livres comptables".

Actuellement, une enquête policière est en cours en vue de répondre aux questions qui se posent et afin de rendre justice dans cette affaire.

Enfin, le contenu du rapport sera divulgué en entier lorsque ceci ne nuira plus à l'objectif visé par l'enquête.

Gilles Verret,
Représentant des Sciences sociales
à l'A.P.A.R.E.



Le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard. (Photo de Marc Belliveau)

Une hausse des frais de scolarité? "Y'a rien de gratuit sur la terre"

—Louis-Philippe Blanchard

Jeudi dernier, dans le cadre de l'émission Point de mire de CKUM-MF, l'animateur Jean-Robert Deschênes recevait le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard. À l'ordre du jour, la hausse des frais de scolarité en septembre 86.

Suzanne Cyr

Interrogé à savoir si les étudiants de l'Université auraient à subir une hausse de leurs frais de scolarité, M. Blanchard n'a pas nié que c'était là une éventualité à laquelle les étudiants devront faire face. Cependant, "il serait prématuré de vouloir fixer le pourcentage de cette augmentation à ce moment-ci", d'expliquer le recteur.

M. Blanchard constate que l'éducation a son prix, mais il constate également que les étudiants ont "un bargain". En fait, "pour 1310\$ de frais de scolarité, l'étudiant reçoit un enseignement qui coûte environ 7 à 8 fois cette somme".

Le budget est en voie d'élaboration et s'il y a augmentation des frais de scolarité, a précisé le recteur, "ce sera

une augmentation raisonnable nous plaçant à peu près sur le même pied que l'U.A.B.". Notons que les étudiants fréquentant cette institution paient présentement 1400\$ de frais de scolarité. "Plus que ça, c'est rêver en coulure et c'est demander trop aux étudiants", a affirmé M. Blanchard.

Advenant une hausse des frais de scolarité, peut-on prévoir des modifications dans le programme de prêts-bourses dont environ 70% des étudiants de l'U. de M. bénéficient? Lors de l'entrevue, le recteur a indiqué qu'il avait entrepris des démarches auprès des 3 campus de l'Université de Moncton afin que leurs associations étudiantes et leurs services aux étudiants fassent front commun dans leurs négociations avec le gouvernement néo-brunswickois.

Aucune décision n'a encore été prise en ce qui a trait à cette éventuelle hausse des frais de scolarité, du moins c'est ce qu'a déclaré M. Blanchard. Cependant, tout laisse à croire qu'encore une fois, l'augmentation sera une réalité à laquelle les étudiants seront confrontés.

éditorial

1310 dollars pour les frais de scolarité

Un "bargain" pour les étudiants ?

De nos jours, rien n'est gratuit. L'éducation post-secondaire ne fait pas exception à la règle. Et qu'on le veuille ou non, lorsqu'on parle d'enseignement universitaire, on parle aussi de frais de scolarité.

Selon certains administrateurs de l'Université de Moncton, le coût des frais de scolarité est un véritable "bargain" pour les étudiantes et étudiants qui fréquentent cette institution.

De plus, on soutient que les frais de scolarité à l'Université de Moncton sont beaucoup moins élevés que ceux de l'University of New Brunswick (1400\$), de Mount Allison (1470\$) ou encore du Nova Scotia College of Art and Design (1806\$). Même si le coût des frais de scolarité varie d'une université à l'autre, peut-on vraiment comparer une université à une autre? Sur quoi se basent-on pour faire ces comparaisons? Enfin, s'est-on arrêté sur les services offerts dans chacun de ces campus?

D'autre part, on maintient que les étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton reçoivent une très bonne éducation pour environ 13 pour cent du coût réel. Les gouvernements fédéral et provincial se chargent de payer la différence, du moins jusqu'à maintenant. Toutefois on pourrait bien s'attendre à quelques surprises avant longtemps.

En effet, à l'heure actuelle, le gouvernement fédéral tente de faire modifier le système de prérequisition canadien en vue de réduire le déficit économique. Si le gouvernement Mulroney réussit à vendre sa salade à tous les premiers ministres des provinces canadiennes, les subventions accordées au système d'éducation seront inévitablement réduits. Ces évènements

elles coupures ne risquent-elles pas d'avoir des conséquences sérieuses sur le montant des frais de scolarité des différentes universités?

Quel qu'il en soit, il reste que les étudiantes et étudiants inscrits à l'Université de Moncton auront eu à déboursier 1310 dollars pour l'année universitaire 1985-86. On ne tient pas compte ici des frais de logements, de transport et de tout le reste, qui augmentent la note de la plupart d'entre nous. Bien que plusieurs étudiantes et étudiants aient la chance (ou le malchance) d'avoir recours au système de prêts et bourses, il reste que ces derniers s'endettent d'au moins 12 000 dollars et qu'ils auront à rembourser ces prêts un jour,

sans compter les intérêts.

Selon les rumeurs, il semblerait bien qu'on puisse s'attendre, une fois de plus, à une hausse des frais de scolarité d'au moins 100 dollars pour la prochaine année universitaire.

Selon le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, il se pourrait que, pour l'année universitaire 86-87, le montant des frais de scolarité rejoigne celui de l'University of New Brunswick qui se chiffre présentement à 1400 dollars. Nos frais de scolarité pourraient donc atteindre les 1400 dollars l'an prochain.

Or, puisque les frais de scolarité augmentent un peu partout, en principe à chaque année, ceux de

l'University of New Brunswick ne risquent-ils pas de se voir augmenter aussi? Et si cette éventuelle hausse devenait réalité, à quel point-on s'attendre pour l'an prochain?

Il serait peut-être temps que les étudiantes et étudiants, ainsi que les administrateurs de l'Université combinent leurs efforts pour freiner ces éternelles hausses de frais de scolarité.

Pour ce qui est de "l'éducation à rabais", mettons d'abord de l'avant l'évaluation des professeurs et on verra bien si le montant des frais de scolarité est un véritable "bargain".

Lise Michaud

opinion du lecteur

Un tour de c... ou trahison prémeditée

environ 75\$.

N.B. Le boni signifiait que si on avait une bonne soirée, on avait un salaire plus élevé, mais dans le cas contraire on payait de nos salaires les déboires du Kacho.

Deuxièmement, après deux mois de travail, j'ai fait un bilan. J'ai constaté qu'il me revenait 91\$.

N.B. Le bilan a été fait en tenant compte uniquement des dépenses suite à l'achat de disques.

Dépenses:

- achat de disques
- achat de revues musicales
- frais de transports (afin de me rendre chez mes détaillants musicaux)
- frais d'appels interurbains (afin de contacter mes compagnies musicales)

Revenu:

- 50\$ + boni (58/100 personnes)

À la suite de ce résultat (91\$), j'ai rencontré le gérant, le lundi 19 novembre 1985, en lui exposant mes conditions soit 125\$ par soirée, sinon je démissionnais. Il me répondit: "Je ne peux pas te donner ce salaire, car il faudrait que je donne le

même montant aux autres D.J."

N.B. L'année dernière j'ai travaillé à perte, c'est-à-dire avec un déficit.

Troisièmement, ce que Le Kacho offre en tant que salaire et avantages au nouveau D.J. du jeudi soir:

- 75\$ (le boni n'existe plus)
- Le Kacho apporte une contribution de 100\$ à chaque mois pour l'achat de disques.

- pour le jeudi 21 novembre 1985, le Kacho a fourni 250\$ pour l'achat de disques.

Sur ces cas évènements, je me sens trahi par cette organisation (le Kacho). Lorsque je leur demandais s'ils prévoyaient acheter des disques, ils me répondaient: "On n'a pas d'argent!" "On est en train d'y voir". Cela fait presque un an et demi qu'ils me répètent la même chose. Le Kacho va dépenser pour le mois de novembre, seulement pour les jeudis soirs, 350\$ en plus du salaire du D.J. J'espère qu'il offrira le même montant aux autres D.J., sinon l'argument qu'il a invoqué en me refusant

voit KACHO page 5

L'équipe du journal

Directrice par intérim	858-4526	Lise Michaud
Rédactrice en chef par intérim		Suzanne Cyr
Responsable des nouvelles locales		Benoît Lantigne
Assistant		
Responsable des nouvelles culturelles		Robert Lafamme
Responsable des nouvelles de sport		Yves Blouin
Assistant		
Photocomposition des titres		Jean-Yves Drapeau
Montage Lise Michaud, Suzanne Cyr, Benoît Lantigne, Robert Brisley et Claire Comeau		
Correction ...		Réjean Ouellette, Réjean Roy, Catherine Hénaffin, Jacqueline Robitaille
Révision		Yves Gallant, Sylvie Pelin
Photographie		Marc Blouin
Livraison		Gilles Viennois
Photocomposition		Pauline Calaise
Responsable de la publicité		Jean-Yves Drapeau
Le comité de rédaction est composé de Suzanne Cyr, de Lise Michaud et de Benoît Lantigne.		

Les articles, opinions, commentaires et autres qu'il parviennent au Front doivent être

proprement dictyographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au bureau du Front les mercredis précédant la parution, avant 16h. Les articles qui parviendront après 16h seront publiés lors du numéro suivant.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter si besoin il y a. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude pour l'auteur mais bien sa marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de rétamir opinions, commentaires et autres (1) qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut. (2) qui démontrent des idées à tendances discriminatoires, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes, les minorités (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le bureau du journal Le Front est situé au 150 avenue Massey, local 106.

Le Front est publié à 3 500 exemplaires chez Chamberland Publishing Limited, boîte postale 290, Amherst, N.-E., B4H-3Z2.

opinion du lecteur

Lettre ouverte

Moncton, le 25 novembre 1985

Monsieur Bernard Lord

Président

L'Association des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton

OBJET: Modification à la constitution de l'AECCUM (FEUM)
- Quorum de l'Assemblée générale de l'AECCUM (FEUM)

Monsieur le Président,

Cette lettre a pour but de vous informer, par la présente, de la réception d'une opinion juridique concernant l'objet mentionné ci-dessus.

Selon toute évidence, il semblerait que le conseil d'administration de l'AECCUM (FEUM) ait pris une décision erronée concernant la modification apportée à sa constitution au sujet de son quorum pour son assemblée générale de l'AECCUM (FEUM).

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Le 18 novembre 1985

Monsieur Yvon Lacoste

227B, chemin Mountain

Moncton, N.-B.

ET 215

N/Réf. C.S. - 10

Objet: Opinion juridique relative à la résolution: 669-FECA-851023

Monsieur Lacoste,

Je fais suite à notre rencontre du 1er novembre dernier par laquelle je me suis engagé à vous fournir l'information qui vous permettrait de contester la décision du président de la F.E.U.M., à savoir, que les abstentionnistes ne doivent pas être comptabilisés lors d'un vote, comme étant des "membres présents".

L'article 44(b) de votre constitution précise clairement le terme "membres présents". En précisant "présent" à l'article, la constitution ne semble pas avoir l'intention d'exclure aucune catégorie de personnes lors de la comptabilisation des votes. Il n'y a qu'à se référer à l'article pour voir ce que ces mots incluent:

"Tout amendement par intérim à un règlement peut être adopté à une réunion régulière du Conseil d'admini-

En espérant que le CA de l'AECCUM (FEUM) modifiara son attitude face à cette opinion juridique, j'ose croire que celle-ci apportera les changements nécessaires afin de démontrer un peu plus de sérieux dans ses futurs débats en assemblée générale de l'AECCUM (FEUM).

Evidemment, ceci ne représente qu'une opinion juridique et l'AECCUM (FEUM) aura toujours le loisir de contester cette opinion devant les tribunaux.

J'espère que ces quelques renseignements auront vous satisfaire et le vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Yvon Lacoste

Ex-président d'Assemblée de l'AECCUM (FEUM)

stration par une majorité des (3/4) trois quarts des membres présents..."

En plus, l'article 16(b) de votre constitution démontre l'importance des abstentionnistes, à savoir:

"Lorsqu'un scrutin à un nombre de votes pour et contre inférieure au nombre des abstentions, ce vote est annulé et pourra être repris selon les procédures du Code "Morin" qui sert de référence pour les procédures d'assemblée".

Ceci semble établir clairement l'importance du vote des abstentionnistes. Par conséquent, la résolution 669-FECA-85-1023 telle qu'adoptée devrait être sans effet puisque le vote des abstentionnistes fut ignoré.

J'espère que ceci est clair. Toutefois, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Veillez agréer, Monsieur Lacoste, l'expression de nos sentiments distingués.

Marthe Jackman
Professeur-superviseur

Prière de diriger toute correspondance à l'attention de Pierre Parker et Alain Clavette.

Ciné-campus présente:

Le dernier film du semestre



l'affiche du 4 au 8 décembre.

Américain, 1984, 115 min. Coull. Scopi. Drama de science-fiction réalisée par John Carpenter. Soûl. Bruce A. Evans, Raymond Côté. Phot. Donald M. Morgan. Mus.: Jack Nitzsche. Mont.: Maron Rothman. Int.: Jeff Bridges, Karen Allen, Charles Martin Smith, Richard Jauckel, Robert Phalen. **Plot:** Un astronaute se rend sur la Terre, un extra-terrestre emprunte une apparence humaine pour répondre en Arizona un lieu de rendez-vous avec un valetau spatial. À partir d'un échange de cheques, il se transforme en un jeune homme ressemblant trait-celle-ci, accepte de conduire en auto son étrange visiteur jusqu'à l'endroit convenu. Déjà troublé par l'extérieur familier de son compagnon de route, Jimmy finit par le prendre de sympathie pour lui. Constatant qu'il s'agit d'un astronaute par des agents du gouvernement qui veulent s'emparer de l'étranger, elle va même jusqu'à l'aider à échapper à ses poursuivants.

À propos du "super party"

J'écris cet article avec une très grande frustration et un désappointement. Puisque Le Front est la meilleure manière de partager ses sentiments avec la masse étudiante, je tiens à vous faire part de ce qui m'est arrivé au "Super Party" de la Rotonde le 23 novembre dernier.

J'étais dans la faculté des sciences et je me procure trois billets de 50-50, ce que je fais habituellement afin de supporter nos pauvres petits conseils étudiants. C'est seulement lors du tirage que je m'aperçois que deux de mes très bons amis possédaient les mêmes billets que moi, et, quand je dis les mêmes, c'est même couleur et même numéro.

Chers organisateurs de cette soirée, pourriez-vous clarifier la raison de cette erreur? Est-ce que cela veut dire que je n'avais aucune chance de gagner à ce tirage? C'est avec tout le respect, que je vous dis d'arrêter de vous penser les plus intelligents du monde, futurs scientifiques, débarquez de votre nuage et revenez sur la terre. Je trouve que ce geste peu envers les étudiants reflète votre vraie intention.

Et vous, le reste des étudiants qui vous posez la question à savoir pourquoi vous ne gagnez jamais à ces tirages, et bien c'est peut-être que quelqu'un d'autre possède le double de votre billet? Ne vous en faites pas, nous ne sommes pas les seuls à s'être fait attraper.

Un étudiant honte

P.S. Je ne vis pas tous les étudiants de la Faculté des Sciences, mais ceux à qui le chapeau fait, portez-le.

KACHO...

le 125\$ par soirée n'a plus de sens. Si, à la suite de ma démission, le Kacho prévoit acheter des disques... GOOD, du moins, cela aura valu la peine. En fait, c'est la communauté étudiante qui en bénéficie.

Pour terminer, je m'en voudrais de ne pas vous faire part d'un important détail. Il y a au Kacho des compagnons et des compagnes de travail formidables avec qui il me plaisait de travailler... enfin ce n'est pas un adieu, loin de là!

Robert Bridesou

Ça tire déjà à la fin

En haut, la programmation du Ciné-Campus tire déjà à la fin de sa première moitié de saison. Le dernier film de ce semestre, "Starman", sera à l'affiche du 4 au 8 décembre.

Le Ciné-Campus désire remercier tous les adeptes du cinéma universitaire qui ont assisté à nos projections.

Nous vous souhaitons une excellente fin de semestre et des fêtes reposantes.

Revenez-nous en forme au 2e semestre et n'oubliez pas que le Ciné-Campus vous accueillera en grand nombre pour vous offrir du cinéma de qualité.

du 4 au 8 décembre

écho des facultés

Faculté des Arts

Assemblée générale de l'Association des étudiants de la Faculté des arts

C'est le 15 janvier 1986 à 13 heures que se tiendra l'assemblée générale de l'Association des étudiants des Arts. Telle est la décision à laquelle on est venu notre conseil étudiant. Le local devrait être le 106-A; s'il y a un changement, notre conseil nous avisera.

La "maladie" du quorum

À la dernière réunion du conseil d'administration, le quorum n'a pu être atteint. En effet, 6 représentants sur 12 étaient présents. Ce sont les représentants des départements de géographie, d'information et de communication, d'histoire, de philosophie, de musique et du B.A. libre. Je vous laisse le soin de trouver les absents. Un fait à souligner est que le département de traduction n'a pas encore de représentant; un jour, peut-être... espérons...

Par contre, soulignons que les membres présents ont tout de même proposé des changements à la constitution. Il ne reste qu'à les entériner. Ce sera pour la prochaine réunion.

Qui est-ce que j'appelle ce soir? Jeanne, Yves, Manon, etc....

Eh oui! Les bottins de téléphone étudiants sont arrivés. Passez les prendre au conseil, c'est gratuit.

La porte du 009 (local du téléphone fixe)

Dorénavant cette porte restera ouverte de 8 heures à 17 heures. Selon le conseil d'administration, le salon est là pour tous les étudiants et non pour quelques individus seulement. Si la mesure n'est pas appliquée, l'exécutif se promet de remédier à la situation.

Du vin, de la bouffe, du vin, de la bouffe

N'oubliez pas le souper-échange entre les professeurs et les étudiants. Ce sera le 10 décembre à 16 heures. Le vin sera disponible sur place et on vous suggère d'apporter votre bouffe. Bienvenu à tous les étudiants de la faculté.

Joyeux Noël et bonne année

Au nom de l'exécutif et en mon nom personnel, nous souhaitons de joyeux fêtes à tous et à chacun. De plus, bonne chance pour vos examens... à très bientôt.

Réal Giguère

Ecole d'éducation physique et de loisirs

Avant de vous lancer dans vos études pour les examens, venez donc faire un tour au PARTY DE NOËL de l'école d'éducation physique et de loisirs qui sera lieu au chalet Trites le samedi 7 décembre prochain. Vous pouvez dès maintenant vous procurer les laissez-passer au coût de 2,00\$ à votre conseil étudiant. Le transport et l'admission sont compris. Il y aura une wagonnette qui fera la navette du CEPS au chalet Trites toutes les heures. Le premier départ est prévu à 20h45. Chaque étudiant(e) de l'école aura droit à 2 invité(e)s.

Merci à tous ceux et celles qui étaient présent(e)s à l'assemblée générale bi-annuelle de l'école.

Les étudiant(e)s en loisirs de 3ème année vendront lundi, mardi et mercredi de cette semaine à l'édifice Taillon de 11h30 à 12h45, des billets pour le tirage

du Bas de Noël, d'une valeur de 800\$. Jeudi, ils(elles) seront présent(e)s à la Faculté d'administration aux mêmes heures. Vendredi, ils(elles) seront présent(e)s à l'édifice Rémi-Rossignol.

MERDE à tous les étudiants et étudiantes de l'école pour les examens de fin de session.

Pendant vos vacances de Noël, n'oubliez pas de penser aux deux

concours lancés soit celui du logo et celui du slogan de la semaine d'éducation physique et de loisirs qui aura lieu du 10 au 15 février 86. En second lieu, l'autre concours vise à créer un logo qui identifierait ton école pour les années à venir. Vos suggestions sont attendues et bienvenues, au conseil étudiant.

Revenez en forme en janvier prochain...

Denis Bourgeois & Linda Schofield

Avis

En ce qui concerne les demandes d'activités étudiantes, la date limite des demandes d'activités pour janvier et pour le pont payant du deuxième semestre est le 13 décembre. Cette date limite s'applique aussi aux conseils de faculté pour nous communiquer le

choix de leur semaine. Permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous souhaiter une bonne fin de session.

Merci de votre collaboration.
Mariève Ruel
Coordinatrice des activités étudiantes.

50 000 paires
de jeans de marque Lee, des manteaux en denim,
des pantalons en velours côtelé, des chandails en
coton ouaté, des chemises etc.
seront vendus au bas prix de.....

chez

**Honest Frank's
Discount Center**

18⁸⁸\$
l'unité

Héritage Court entrée principale sur la Lutz commençant le 15 novembre 85
ouvert 7 jours par semaine de 9h à 22h.

La guerre des étoiles

Toutes les dettes du tiers-monde pourraient être payées avec l'argent insaisissable dans le projet de la guerre des étoiles.

Carol Doucet

C'est ce qu'a affirmé le docteur Israël Unger, professeur au département de chimie à l'Université du Nouveau-Brunswick et président de "Science pour la Paix du Nouveau-Brunswick", lors d'une conférence sur la Guerre des Étoiles et sur ses implications technologiques, économiques, politiques et sociales.

Cette conférence a eu lieu le mercredi 13 novembre dernier au pavillon Réim-Rossignol au centre universitaire de Moncton.

Monsieur Unger a débuté la conférence en se demandant comment les États-Unis sont arrivés à un point où il leur est nécessaire de créer un projet tel que celui de la Guerre des Étoiles. Selon le conférencier, ce projet consiste en un système qui intercepterait les missiles lancés sur les États-Unis par un autre pays, dans le cas d'une guerre nucléaire. "Le gouvernement Reagan pense avoir trouvé la solution avec le projet de la Guerre des Étoiles" a souligné monsieur

Unger, mais ce dernier a poursuivi en affirmant que les Américains impliqués dans ce projet croient à des choses impossibles.

Lors d'une interview accordée au réseau CBC, monsieur Reagan a laissé entendre que la destruction totale d'un pays peut survenir advenant le cas où des bombes nucléaires sont lancées sur ce pays. C'est pour cette raison, a-t-il expliqué, qu'il faut construire des armes défensives pour neutraliser les armes offensives.

À ce sujet, le conférencier a déclaré que les Américains et les Soviétiques possèdent jusqu'à présent près de 50 000 armes nucléaires et qu'approximativement trois par jour sont construites. Il a ajouté que seulement quatre de ces 50 000 armes nucléaires seraient nécessaires à la destruction complète de la ville de Moncton.

Selon monsieur Unger, le projet de la Guerre des Étoiles proposé par les Américains ne peut pas fonctionner. "It can not work for what it has been designed for", a-t-il affirmé. Quand un missile est lancé, a poursuivi le conférencier, l'interception doit se faire dès le début, c'est-à-dire dans les cinq

premières minutes, à cause de la fameuse note qui se dégage. Mais présentée, a-t-il déclaré, les États-Unis et l'U.R.S.S. construisent des missiles qui, au lieu d'avoir une période d'interception de cinq minutes, en ont une de 50 secondes seulement. Ce n'est pas suffisant pour réussir à détecter le missile, savoir exactement où il a été lancé et trouver la sorte de missile à envoyer pour réussir l'interception, a laissé savoir le conférencier.

Un projet d'une telle envergure, a-t-il estimé, coûterait aux États-Unis un montant d'argent tellement extraordinaire que ce nombre n'existe même pas. "That project would cost approximately one thousand trillion", a-t-il laissé entendre. Il a ajouté que cette somme d'argent pourrait servir à payer toutes les dettes du Tiers-Monde et il en resterait suffisamment pour combattre le problème de la famine. D'après le conférencier, 26 milliards de dollars seraient nécessaires pour les recherches que vont entreprendre les États-Unis dans les cinq prochaines années.

Monsieur Unger a expliqué que certaines personnes croient que la Guerre des Étoiles va créer des emplois,

mais selon lui, c'est en dépensant pour des choses militaires qu'on gaspille des possibilités d'emploi. Pour soutenir cette affirmation, le conférencier a expliqué que cet argent pourrait être investi dans des compagnies ou des entreprises qui sont sur le bord de la faillite ou encore dans de nouveaux projets qui emploieraient beaucoup de monde et qui, par conséquent, diminueraient le taux de chômage.

Le conférencier a affirmé que la construction de ces missiles est en plus un gaspillage de ressources intellectuelles. "Si tous les ingénieurs s'occupent de la construction des armes nucléaires, il n'y aura plus personne pour s'occuper des choses importantes", a déclaré monsieur Unger.

Pour conclure, le conférencier a déclaré que les Américains savent qu'il est impossible de détruire toutes les armes nucléaires, mais ils veulent être capables d'en détruire une partie et avec ce qu'il reste, ils pourront se défendre.

Le projet de Guerre des Étoiles pourrait être réalisé au début des années 2000.

Les maladies transmises sexuellement

C'est lors d'une conférence tenue le 18 novembre dernier au salon de la résidence Lefebvre au centre universitaire de Moncton, que Mad. Jeanne Babineau, infirmière hygiéniste au service de santé à l'Université de Moncton, a parlé des maladies transmises sexuellement.

Réjean Hébert

La "gonorrhée", la "chlamydia", les "verrues vénériennes" et le "SIDA" (syndrome d'immuno-déficience acquise) ont été les points traités par la conférencière.

Tout d'abord, Mad. Babineau a laissé entendre que le nombre de maladies transmises sexuellement a augmenté terriblement depuis quelques années. "Les activités sexuelles sont plus acceptables aujourd'hui à cause des nombreux moyens de contraception qui n'existaient pas autrefois, de ceci résultent un nombre important de maladies vénériennes", a-t-elle affirmé. Parmi celles qui ont le plus augmenté, a poursuivi Mad. Babineau, on dénombre la "chlamydia" et la "gonorrhée".

"La gonorrhée" est une maladie sexuelle assez commune de nos jours. Chez la femme, la "gonorrhée" ne présente pas toujours de symptômes, ce qui lui rend difficile la détection de cette maladie. Par contre, chez l'homme, la "gonorrhée" se manifeste par un écoulement au pénis, par une senteur et par une douleur lors de l'évacuation de l'urine. Des symptômes, a mentionné Mad. Babineau, apparaissent ordinairement dans les trois à quatre jours suivant les relations sexuelles.

À cet effet, des tests sont effectués. Le médecin, a-t-elle souligné, fait un prélèvement de sécrétion à l'aide d'un applicateur et envoi ensuite ces échantillons au laboratoire pour des fins d'analyse.

Pour ce qui est du traitement de la "gonorrhée", selon Mad. Babineau, les médicaments prescrits sont des antibiotiques. "Les cas qui ne sont pas traités, en particulier chez la femme, peuvent représenter un danger énorme pour le système reproducteur et peuvent même, bloquer les trompes de Fallope, empêchant ainsi la fécondité", a-t-elle laissé entendre.

Par ailleurs, une autre maladie, qui est trois fois plus commune que la "gonorrhée", est la "chlamydia". Le "chlamydia", a fait savoir Mad. Babineau, est également une maladie transmise sexuellement et les symptômes sont presque semblables à ceux de la "gonorrhée".

Selon Mad. Babineau, on diffère la "chlamydia" de la "gonorrhée" par un écoulement plus clair. Cette maladie sexuelle, a-t-elle poursuivi, a des conséquences aussi graves que la "gonorrhée" au niveau de la reproduction. "Les femmes qui ne sont pas traitées, courent de très grands risques d'infection dans tout le système reproducteur et peuvent même devenir stériles", a ajouté Mad. Babineau.

Dans un autre ordre d'idées, ce n'est que vers 1979-80, qu'on a découvert la "chlamydia" au Nouveau-Brunswick. "Les personnes atteintes de cette maladie pouvaient seulement être traitées à Halifax, ce qui était très dispendieux pour le patient. Depuis maintenant deux ans, on effectue des tests dans de grands hôpitaux néo-brunswickois", a laissé entendre Mad. Babineau.

D'autre part, "l'herpès" est une autre maladie vénérienne qui se transmet facilement, a affirmé Mad. Babineau. "L'herpès" est un virus qui ressemble à des "feux sauvages". En général, la première infection est très douloureuse.

voir MALADIES page 15

Spaghetti house



PIZZA

Chaque
lundi soir
soirée spaghetti
tout ce que
vous pouvez
manger...

726 Mountain rd Moncton N.B. 141-855-5000
restaurant licencié, bar salon

Carte de la Régie des alcools de N—B

Ce qu'en pensent les é

Selon les informations des dernières semaines, le règlement concernant la carte de la Régie des alcools du N.-B., entrera donc en vigueur le premier décembre. Cette mesure imposée par le responsable des permis de boissons alcoolisées sur le campus, M. Wayne St-Thomas, a pour but, aux dires de ce dernier, de freiner la fabrication des cartes étudiantes. De plus, on vise également à exercer un contrôle plus efficace quant à l'accès des moins de 19 ans dans les endroits où l'on sert des boissons alcoolisées, notamment au Kacho.

Certes, cette décision entraîne éventuellement certaines difficultés pour plusieurs étudiant(e)s. Que pensent les étudiant(e)s de ce règlement? Comment la perçoivent-ils? Est-il équitable? Est-ce nécessaire?

Le Front a voulu connaître les opinions et commentaires des étudiant(e)s. Voici les réactions recueillies.



"La carte étudiante devrait suffire étant donné que le Kacho est un club étudiant."

"Personnellement, je crois que l'on n'a pas besoin d'un tel règlement."

"Je mets en doute la nécessité d'une telle carte. D'ici quelques années nous allons être obligés de présenter 4 ou 5 cartes partout où l'on ira."



"Nous avons une carte étudiante, c'est pour s'en servir, si on ne reconnaît plus cette preuve, alors à quoi elle sert cette carte?"

"Pour ma part, je trouve que cela a du bon sens, puisqu'il y a beaucoup d'étudiant(e)s qui entrent illégalement au Kacho. Je trouve que ce règlement est nécessaire."



"Je suis d'accord avec ce règlement, car cela va faire un contrôle."

"Avec cette mesure, l'Université est en train de nous dire que la carte étudiante ne vaut rien. En plus, on paye déjà pour obtenir cette carte."

"Pour les personnes du Québec, cela va sûrement leur causer des difficultés."

"Je ne suis pas d'accord avec cette mesure, surtout qu'ils vont exiger la carte pour ceux n'ayant pas 21 ans et pas pour les personnes de 21 ans et plus."



étudiants ...



"Selon moi, c'est peut-être le seul moyen par lequel ils peuvent vraiment exercer un contrôle puisque falsifier une carte étudiante, c'est facile."

"C'est une diablerie d'avoir un tel règlement sur le campus."

"La date du 1er décembre c'est trop tôt, ils auraient dû choisir le 1er janvier afin de nous donner le temps nécessaire pour obtenir notre certificat de naissance."



"Les fraudeurs, il y en a tout le temps. Cette mesure, ce n'est pas la meilleure solution."

Cette mesure est tout simplement une propagande de la Régie des écoles."

"Je trouve que c'est une discrimination arbitraire envers les jeunes. De plus, je trouve déplorable que cela se produise durant l'année internationale de la jeunesse."

Je ne pense pas que cela causera des difficultés. De toute façon, il aurait fallu faire les démarches un jour ou l'autre, alors c'est une bonne chose que d'obtenir cette carte maintenant."

"Cela est encore une fois une méthode de contrôle qui va aller contre nous autres."

"Cette mesure va peut-être nuire au Kacho."

"Selon moi, ce règlement-là ne devrait pas exister. Alors moi je ne payerais pas pour obtenir cette carte. C'est stupide comme mesure."



Comme on peut le constater, les opinions sont variées. Mais on observe une tendance au mécontentement assez marquée chez plusieurs étudiant(e)s.

Les commentaires recueillis semblent indiquer que les étudiant(e)s trouvent inutile la nécessité de cette carte de la Régie. De plus, à la lumière de ce petit sondage d'opinion, les étudiant(e)s semblent mettre en doute la nécessité de la carte étudiante, dans le contexte actuel.

Certes, ce règlement va éventuellement susciter des réactions et occasionner des controverses, si on tient compte du nombre assez élevé d'étudiant(e)s n'ayant pas encore 19 ans et de ceux qui n'ont pas 21 ans.

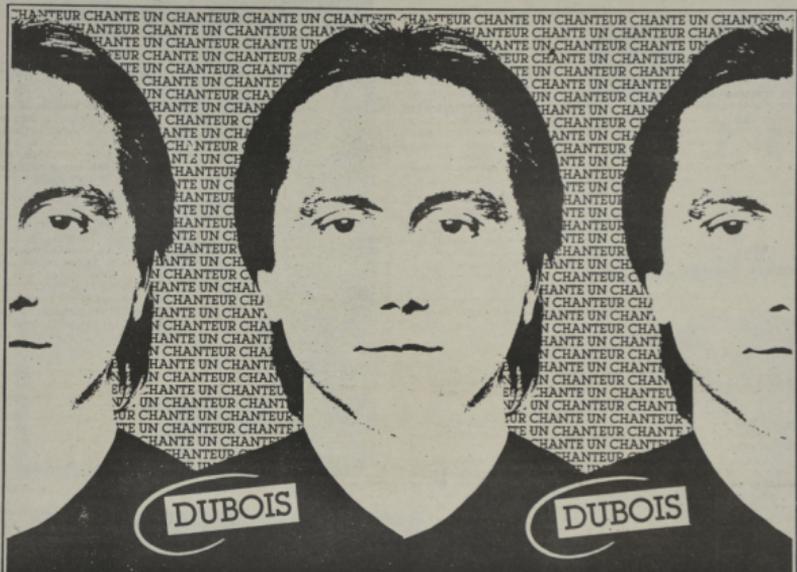
D'autant plus que, selon les informations obtenues, seulement 162 étudiant(e)s se seraient rendus au Kacho, le 23 octobre dernier afin d'obtenir cette carte. Ce qui ne représente que 5% de la masse étudiante.

Bref, malgré que le conseil d'administration de l'APARE se soit prononcé contre l'imposition de ce règlement, tout semble indiquer qu'il faudra, dorénavant présenter la carte de la Régie.

Le roman d'un certain auteur, Orwell, ayant une vision futuriste, recontait à propos du contrôle omniprésent de nos dirigeants que...

Benoît Lanteligne

Super spectacle de fin de session



Intitulé *Un chanteur chante*, le nouveau spectacle entend démontrer pourquoi Dubois est devenu, au fil des ans, la vedette numéro un du Québec. C'est à deux heures de pur ravissement pour les oreilles et les yeux, que nous convie cette voix unique et riche.

Dans une mise en scène de Jean Bissonnette, non seulement le chanteur "chante", mais aussi danse, fait rire, et réserve quelques surprises qui ne le seraient plus si nous en parlions maintenant.



Mercredi, 4 déc. 1985 à 20h30

A l'auditorium du Moncton High School

Billets à sièges réservés

12 ans et moins 10\$
Etudiants/Âge d'or 13\$
Adultes 15\$

Billets en vente

Loisirs socio-culturels (410 Teillon)
Librairie Académienne (Place Champlain)
Société culturelle Dieppe-Moncton
(école Aberdeen, rue Botsford)

Michel Garneau à Moncton

Sur l'invitation de la Compagnie Viola Léger en collaboration avec l'Association des écrivains acadiens et le département d'études françaises de l'Université de Moncton, l'auteur québécois Michel Garneau donnera une lecture publique le vendredi 5 décembre, prochain à 20h00 à la chapelle de l'Édifice Tailleur de l'Université de Moncton. C'est en marge d'un atelier d'écriture dramatique, dirigé par Michel Garneau et qui aura lieu du 5 au 8 décembre, qu'est organisée cette lecture à laquelle tous sont cordialement invités.

L'idée d'un atelier d'écriture axé explicitement sur la construction d'une pièce de théâtre s'accorde pleinement avec l'un des buts de la Compagnie Viola Léger qui est de stimuler et promouvoir l'écriture dramatique acadienne. Ces cours

intéressants mettront en confrontation cinq auteurs acadiens avec le dramaturge de réputation internationale qu'est Michel Garneau.

Cet atelier est rendu possible grâce à la collaboration du Conseil des Arts du Canada et de l'entente Québec / Nouveau-Brunswick.

MICHEL GARNEAU est né au Québec le 25 avril 1939. Famille bougeuse où toutes les expressions artistiques occupent une large part de la vie familiale: musique, peinture, dans, poésie. Etudes classiques chez les jésuites puis cours d'interprétation.

Poète, auteur dramatique, acteur, metteur en scène, scénariste, commentateur et animateur à la radio et à la télévision d'État, Michel Garneau a publié une quinzaine de recueils de poésie et



L'auteur québécois Michel Garneau sera à Moncton vendredi prochain. (Photo de Guy Dubois)

une vingtaine de pièces de théâtre jouées jusqu'à l'œuvre de Michel Garneau est éditée chez V.L.B., éditeur à Montréal.

Traduite en anglais, en allemand, en portugais, l'œuvre de Michel Garneau a été jouée au Québec, au Canada anglais, en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne et aux États-Unis. Gabriel Garré a été le premier à s'intéresser à l'œuvre de Garneau et à la monter en Europe.

Michel Garneau est co-directeur de la section française à l'École nationale de théâtre du Canada. De plus en plus présent au cinéma, Michel Garneau scénarise actuellement deux longs métrages: le premier avec le réalisateur Pierre Perrault pour l'Office National du Film du Canada et le second sur la vie de la cantatrice Emma Albani qui sera tourné par Claude Fournier au Canada, en Angleterre, en Union Soviétique et en Italie.

L'universalité est le qualificatif le plus fréquemment utilisé par la critique internationale pour désigner l'œuvre de Michel Garneau.

Les étudiants d'art dramatique présentent:

Joyeux Noël, Grand-mère

Un monologue tragico-comique pour voix multiples de Gilbert Léauvier

Les PERSONNAGES de la VIEillesse, de la FAMILLE et des AUTRES sont interprétés alternativement et/ou simultanément par: RENE POIRIER - AURELIA DUREPOS - EDMONDE HACHE.

Mise en scène: Serge Robichaud
Sociographie: Catherine Rondot
Technique: Aurone Thériault
Sortir de l'hospice une Grand-Mère centenaire pour lui faire passer les fêtes de Noël au sein d'une Famille inconnue, c'est une pensée généreuse. Cependant la vieillesse, elle, n'est pas obligée de le ressentir ainsi et, puisqu'on la "prétend" de force à cette famille, elle s'en accorde mais... pas sans protestation. D'autant que ses 130 ans ne l'empêchent pas de se considérer comme les Autres, c'est-à-dire normale comme vous et moi. Aussi elle demande toutes sortes de

petites choses qu'on lui refuse, à elle, l'être inférieure, l'assistée, l'humiliée. Alors, attention, en elle-même, le ton monte, le souffle s'amplifie, elle râle, elle accuse, elle rêve. Mais elle a de l'humour et on rit en grinçant des dents. Elle est drôle, cette vieille acariâtre, elle serait même franchement comique si son histoire, un peu plus tard, n'avait été la nôtre.

Serge Robichaud

UN REVEILLON DE NOËL A NE PAS RATER

Au Studio-Théâtre La Grande Carrière universitaire de Moncton du mercredi 11 décembre au... dimanche le 15 décembre Spectacle à 20h30 / Durée: 1h15

Billets en vente à la cantine de la Faculté des sciences de l'éducation. Etudiants: 1,50\$ - Autres: 3,00\$

Ovation à Lisa Roy

Le dimanche soir le 24 novembre 1985, à la chapelle de l'Édifice Tailleur, avait lieu le récital de la soprano Lisa Roy. Ce récital fut organisé par le département de musique de l'Université de Moncton. Cette étudiante de quatrième année, poursuivant ses études en interprétation musicale, nous présente les œuvres de trois Italiens: Steffani, Casartini, Bononcini, d'un Allemand, Mahler et d'un Français, Debussy. Le récital, d'une durée approximative de 45 minutes, était divisé en deux parties. La première partie comprenait les œuvres italiennes et allemandes, la deuxième partie comprenait les œuvres françaises. Mile Roy était accompagnée par le pianiste Susan Warren et la violoniste Monique Girouard. Au début, Mile Roy semblait nerveuse, mais rapidement elle contrôla cette nervosité et elle put pour de son plein potentiel le récital. L'auditoire a beaucoup apprécié le talent de

l'interprète, étant donné l'ovation qu'il lui a réservée. De plus, elle recut quelques gerbes de fleurs de la part de ses confrères et conserve. Un léger goût d'humour fut servi pour terminer la soirée.

Originaire de Berezford, au Nouveau-Brunswick, Mile Roy a l'intention de diriger sa carrière vers l'enseignement musical privé.

Bref, ce fut un bon récital.

Robert Briedeau

Poème sans titre

Je suis le feu et je suis le bois
le moi brûlé le moi
et c'est peut-être pourqu
depuis quelques mois
tu l'en es allée
avant que ma fumée
ne puisse te déranger...

Eld Chakar

Le Calepin

En montre à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, du 4 au 23 décembre 1985. Vernissage le 4 décembre à 20h. Tous sont les bienvenus.

Installations continues par Pierrette Mondou

Pierrette Mondou a réalisé installations continues dans son atelier en Charente en France. Ce projet représente une étape dans sa recherche sur la fibre et le Plexiglas qu'elle poursuit depuis 1973. Des structures de tubes d'acryliques, de fibres synthétiques et de papier sont installées en fonction de l'aire d'exposition.

Née en 1945, à Mariville, Québec, Pierrette Mondou demeure présentement à Montréal où elle mène une carrière artistique très active. Elle a présenté en solo et en groupes des installations et des performances dans plusieurs galeries à travers le Canada. Pierrette Mondou donnera une conférence sur son travail, le mercredi 4 décembre à 19h, dans l'auditorium de la Galerie d'art. Il sera par la suite possible d'assister au vernissage de l'exposition à 20h. Bienvenue à tous!

Oeuvres récentes de Tristan Wolak

Tristan Wolak est à la fois sculpteur, peintre et graveur. Né à Varsovie en Pologne en 1955, il déménage au Zaïre en 1967 et immigrera au Canada en 1970. Depuis 1976, il vit à New-York. Là-bas, il peint et expose régulièrement ses œuvres et entreprend périodiquement des études et des stages avec différents maîtres.

Les œuvres présentées ici, la plupart étant tridimensionnelles, sont faites en grande partie d'objets trouvés. Ces derniers, reconstitués et assemblés deviennent de nouveaux objets fort particuliers. Tristan Wolak sera présent lors du vernissage de l'exposition qui aura lieu le 4 décembre à 20h.

Il présentera une conférence intitulée "la politique et l'art" le lendemain soir soit le 5 décembre à 19h dans l'auditorium de la Galerie d'art. L'entrée est libre et tous sont les bienvenus.

Séraphique de Margot Cormier

Margot Cormier expose une quinzaine de ses sérigraphies dans la salle X de la Galerie d'art de l'Université de Moncton. Dans ses œuvres, l'artiste exprime son souci pour l'individu faisant face à la société. Pour illustrer des conditions sociales, elle utilise souvent, comme symboles, des animaux placés dans des situations données.

Margot Cormier est originaire de St-Jean, N.-B. Elle a gradué en arts visuels de l'Université Mount Allison à Sackville en 1984. Sa première exposition solo eut lieu pendant l'automne de la même année, au Ganong Hall de l'Université du N.-B. à St-Jean. Ses œuvres furent en montre en 1985, au Brunswick Square à l'occasion des Jeux d'été du Canada. Plusieurs sont présentement exposées dans des galeries à Halifax, à Charlottetown ainsi que dans plusieurs galeries au N.-B., telle que l'Gallery One.

L'artiste sera présente lors du vernissage qui aura lieu le 4 décembre à compter de 20h. Tous sont les bienvenus.

M.B. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Paul Bourque au 858-4088.

Du 26 novembre au 15 décembre vous pourrez voir à la Galerie Sans Nom une exposition de photographies de l'artiste Charlie Murphy, natif de Sydney (Nouvelle-Écosse). Les œuvres de Charlie Murphy appartiennent à une esthétique particulière qui combine sous la forme de collages de dimensions importantes une photographie de type instantané avec diverses interventions picturales.



Trois étudiants de l'Université de Moncton aux championnats canadiens de badminton

Trois étudiants de l'Université de Moncton, faisant partie de l'équipe néo-brunswickaise, partiront pour l'Ouest canadien afin de prendre part aux championnats canadiens seniors de badminton qui prendront fin à Calgary du 4 au 8 décembre prochains. Il s'agit de Marie-José Belliveau, de Shédiac, de Martin LeBlanc et de Daniel Boucher, tous deux de Dieppe. Le trio s'entraîne en compagnie des membres de

Tournoi des écoles secondaires Mathieu-Martin rafle les honneurs

Les Matadors de la polyvalente Mathieu-Martin de Dieppe ont remporté la quatrième édition du tournoi des écoles secondaires francophones du N.-B., qui a eu lieu les 22, 23 et 24 novembre derniers, en triomphant en finale des Cavaliers de la polyvalente Clément-Cormier de Bouctouche par la marque de 4 à 2. Pour la troupe de l'instructeur Robert LeBlanc, ce titre constitue à être une tradition puisqu'ils en sont déjà à leur troisième championnat de ce prestigieux tournoi.

Yves Blouin

Même si les deux premiers matches des Matadors se sont soldés par des victoires faciles de 6 à 3 contre la Cité des Jeunes

la formation provinciale sous les directives de Britt McLeod, de Saint-Jean, et de Jos Arsenault, originaire de Bouctouche.

Martin LeBlanc, étudiant en 2e année au programme d'Économie à l'Université en est à ses premiers pas chez les seniors, lui qui a fait sa marque chez les Juniors. L'athlète de 19 ans est surtout distingué sur la scène provinciale. En 1983, il a rafé les grands honneurs en simple, en

double et en double mixte. Là dernier, il a remporté la finale. Constatation des championnats nationaux juniors qui ont eu lieu à Toronto. Pour cette première épreuve chez les seniors, Martin ne se berce pas d'illusions. *"Je ne vise pas le championnat. Tout ce que je souhaite, c'est bâtir ma confiance tout en vivant une expérience qui me sera sûrement profitable pour les Jeux d'hiver de 1987"*, affirme-t-il, réaliste.

Quant à Marie-José Belliveau, étudiante de 2e année en Education physique, elle en sera à sa première compétition d'envergure nationale. Ce petit bout de femme de 20 ans ne s'en fait pas pour autant.

"J'ai hâte de me froter aux Québécoises et aux Ontariennes. Elles-ci présentent un style de jeu bien différent du nôtre. Elles ont des mouvements rapides et très agressives", analyse Marie-José, qui a amorcé sa carrière à la polyvalente Louis-J.-Robichaud de Shédiac.

Daniel Boucher, pour sa part, s'attend lui aussi à faire face à d'excellents

compétiteurs. Celui qui a fait la pluie et le beau temps alors qu'il portait les couleurs de la polyvalente Mathieu-Martin de Dieppe à l'intention d'analyser les forces et les faiblesses de ses adversaires.

"Je vais apprendre beaucoup en observant les meilleurs joueurs tout au long du tournoi. Lorsque viendra le temps de jouer, lui pour être sûr que je vais tout donner", assure l'athlète de 20 ans, qui en est à son premier semestre en Biochimie.

Pour Daniel, il s'agit d'une seconde épreuve nationale. En janvier dernier, Martin et lui se sont inclinés en quart de finale de l'Atlantic Open présenté à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

Somme toute, Martin, Marie-José et Daniel se rendent au "pays des cowboys" avec un objectif bien précis en tête: acquérir de l'expérience en vue des prochains Jeux du Canada qui auront lieu au Cap-Breton en Nouvelle-Écosse, à l'hiver 1987.

Tout ce qu'on peut leur souhaiter, c'est de faire un petit peu plus...

Graffiti sportif

Au hockey, les Aigles Bleus, le mardi 3 décembre prochain, quitteront Moncton pour visiter les Mounties à Mount Allison. Le match débutera à compter de 19h30. Lors du dernier affrontement entre ces deux équipes, les Aigles avaient baffé les Mounties 11 à 5.

Yves Blouin

Les Aigles Bleus, au volley-ball, évolueront également à l'extérieur, le mardi 3 décembre prochain, alors qu'ils croiseront le fer avec les représentants de l'Université du N.-B. La rencontre est prévue pour 19h00.

Toujours sur la scène du volley-ball, les Anges Bleus visiteront, le mercredi 4 décembre prochain à 19h00, la troupe de l'Université du N.-B.

De côté de l'athlétisme, il y aura présentation des compétitions pré-sélectives 1 et 2 crépuscule 2, les vendredi et samedi 6 et 7 décembre prochains, au CEPS. Les organisateurs invitent la population étudiante à y participer. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter au local 204 du CEPS, le code d'inscription est de 2,008 par personne.

Voici les parties de hockey du SAR à venir:

Classe Gentilhomme:

Le mardi 3 décembre: à 19h30, Labatt Biogradés vs J.R. de la comptabilité

à 19h45 Les Isolopes vs Les Mega Wise à 21h00 Les Brayons vs Génie

Classe semi-compétitive:

Le lundi 2 décembre: à 16h45 Lions de Tracadie vs Les Ingénieurs à 19h00 Les Pas Achalés vs Keiths à 19h15 Fêteux du Nord vs Les Poachers à 20h30 Roots vs Hockey Pucks à 21h45 Education Physique vs JRS à Le Jeu 5 décembre: à 22h15 Five Alive vs Républicains Alpine

Classe compétitive:

Le jeudi 5 décembre: à 18h30 Les Info-commiens 85-86 vs Les Mariteux à 19h45 Ed. Phys. et Loisirs vs Labatt Lite à 21h00 Génie vs Les Eloizes.

Enfin, lors du match du 4 décembre prochain opposant les Golden Flames de Moncton aux Canadiens de Sherbrooke au coté, le comité organisateur des P.C.M.U.M. (Partisans des Canadiens de Montréal à l'Université de Moncton) organise une soirée spéciale. En effet, avec la collaboration de la brasserie Moosehead, les 40 premiers personnes à contacter Luc Lang ou Hugues Chlissan au numéro 854-1102 pourront, pour le modique somme de \$0,005, assister au match en plus de déguster un excellent spaghetti au restaurant Vitos ainsi que de recevoir une consommation gratuite et une casquette Alpine. Faites vite!

Mike Babinoue et de Daniel Cormier. Selon l'instructeur de l'équipe championne, cette victoire a été bien méritée. *"Je savais que cette rencontre ne serait pas facile car la rivalité est immense entre ces deux clubs. Clément-Cormier est une grosse opposition et il ne faut surtout pas arrêter de travailler contre ce genre d'équipe. Les gars ont bien joué et ont mérité la victoire"*, lance avec fierté M. LeBlanc.

Les Cavaliers pour leur part, avaient désespéré la grande finale, avaient disposé de Népissipat par la marque de 7 à 1 et de Thomas-Albert, 6 à 4.

Également, lors d'une réception "à la pizza" tenue au Ceps, on a dévoilé les noms des joueurs sélectionnés à



La satisfaction se lit sur tous les visages du comité organisateur du tournoi de hockey des écoles secondaires. Dans l'ordre habituel: Bobby White, Jean Piché, Daniel Aury, Jacques Labonté et Roger Ouellet, tous étudiants à l'Université. (Photo de Robert LaFlamme)

de A.-M.-Sormany et de 8 à 2 face à la polyvalente Louis-J.-Robichaud, on ne peut en dire autant du décalé duel des opposant aux Cavaliers.

En effet, les Matadors ont dû batailler avec acharnement jusqu'à la toute fin pour arracher ce précieux gain, car les Cavaliers, surtout au troisième tiers, exerçaient constamment une pression en territoire ennemi. Toutefois, Clément-Cormier a tout fait, sauf marquer. Puis avec moins de quatre minutes au tableau indicateur, Raoul Boudreau enfonça le dernier coup du cercueil des Cavaliers en enregistrant le but qui s'avérait le but d'assurance.

Les autres buts des vainqueurs sont venus du blébon de Trévor Cormier, Bobby Dupuis et Bernard Léves. La riplique des perdants a été l'oeuvre de

l'équipe d'étoiles du tournoi. Il s'agit du gardien de A.-M.-Sormany, Richard Ruest, des défenseurs, Guy Dupuis de Mathieu-Martin et de Aylve Poitras de Thomas-Albert. Les attaquants ont été Raoul Boudreau et Dean Gallant de Mathieu-Martin et de Bryan McGrath de Clément-Cormier.

De plus, la formation de la polyvalente Thomas-Albert a été élue l'équipe la plus disciplinée.

Bref, le quatrième édition du tournoi des écoles secondaires a été sans contredit une réussite à tous les niveaux et les membres du comité organisateur ont été excessivement satisfaits de la tournure des événements. Félicitation à tous les bénévoles, en espérant qu'il en sera de même pour la cinquième édition.

SPORTS

Amyot, Fafard et Dumoulin ont soufflé la charge:

Les Aigles ont le numéro des Panthers

Les événements des derniers temps n'ont pas semblé déranger outre mesure les hommes de Jacques Noël. Au contraire, comme l'ont mentionné certains joueurs la semaine dernière, l'attaquant Claude Smith a resserré les liens entre les joueurs qui ont laissé parler leurs bâtons au cours des rencontres des 22 et 24 novembre derniers.

Robert Laflamme

Le résultat est éloquent: deux victoires convaincantes, dont une acquise aisément au dépens des Panthers de l'île-du-Prince-Édouard, au pointage de 10 à 5. Le triomphe est d'autant plus impressionnant qu'il a été acquis au domicile des Panthers.

Le trio de Serge Amyot, Mike Fafard et Gatien Dumoulin a sonné la charge du côté des Aigles, récitant la moitié de la production offensive de l'équipe. Les autres filets appartenant à Steve Sallier, avec deux buts, à Eric Cormier, à Claude Gosselin et à Claude Lefebvre.

La réplique des perdants est venue des bâtons d'Albert Roche, à deux reprises, de Ron Carragher, de Dave Shellington et de Greg Gravel. Pour les Panthers, il s'agissait d'un second revers en saison régulière. Les deux fois, ils se sont inclinés face aux Aigles Bleus.

Cette victoire aura toutefois coûté cher au Bleu et or qui a peut-être perdu les services du défenseur Stéphane Dufresne pour le reste de la saison. Dufresne, qui a été blessé à une cheville, est passé sous le bistouri la semaine dernière. Si la blessure guérit normalement, le numéro 24 des Aigles pourrait reprendre le collier au début du mois de mars.

L'athlétisme prochainement

Il y aura, les 6 et 7 décembre prochains, présentation de la première compétition intérieure d'athlétisme au CEPS de l'Université de Moncton.

Yes Blouin

La compétition Crépuscule 1 se tiendra le vendredi 6 décembre. A compter de 18h30 jusqu'à 20h45, il y aura les épreuves sur piste, c'est-à-dire les courses de 50m, de 600m, de 1500m et le relais de 4 x 200m.

Pour ce qui est des épreuves sur terrain, à compter de 19h00, il y aura le lancer du poids chez les hommes et le saut en hauteur chez les femmes. Puis à 20h00, chez les hommes, il y aura le triple saut, et du côté féminin, le lancer du poids.

Le samedi 7 décembre aura lieu la compétition Crépuscule 2. Les épreuves sur piste, c'est-à-dire les courses de 300m, de 1000m, de 3000m, de 5000m et le relais de 4 x 400m, seront présentées entre 9h30 le matin et 11h40.

La rencontre du 24 novembre dernier, qui ne passera sûrement pas à l'histoire, a été marquée par l'époustouflante performance de Mike Fafard qui a amassé trois buts et trois passes. Cet effort de l'ailier droit des Aigles a aidé l'équipe à traîner les Mounties de Mount Allison au compte de 11 à 5.

Outre Fafard, Serge Amyot, avec deux filets, Claude Lefebvre, François Sills, Michel Gallant, Alain Arsenault et François Boudreau ont fait bouger les cordages chez les vainqueurs.

Tony Wormell, Tim Keating, Dean Sypher, Dan McDougall et Kevin Gollan ont assuré la riposte des Mounties, qui subissaient ainsi un sixième revers cette saison.

ENTRE LES LIGNES - Les Aigles occupent toujours le premier rang de la division Acadia en vertu de leur fiche de 9 victoires et 1 défaite pour 18 points. C'est quatre points de mieux que les Panthers qui ont toutefois une partie en moins... Les Thominies surprennent avec un dossier de 7 gains et 3 revers. Claude Vilgrain n'a pas pris part aux deux matches. Le numéro 18 est blessé à un genou... Il aurait pu jouer le 24 novembre mais on n'a pas voulu courir de risques... Dave Quigley et Danny Bérubé se partagent le besogne devant le filet des Aigles depuis quelques matches...

Claude Gosselin trouve pénible de regarder ses coéquipiers des gradins... Gosselin n'a pas joué contre les Mounties et er... Le défenseur de 24 ans a récolté une passe sur le premier but de Fafard... Roger Deblois a célébré ses 21 ans

En ce qui a trait aux épreuves sur terrain, le saut en hauteur chez les hommes aura lieu à compter de 10h00. A la même heure, chez les femmes et chez les hommes, ce sera le saut en longueur.

On invite la population de Moncton et plus spécialement la clientèle étudiante de l'U. de M. à s'inscrire à ces deux premières compétitions intérieures. Pour l'inscription, il suffit de se présenter au CEPS (local 204) ou de contacter Hervé Uimer, Charles Babineau ou Amédée Cormier au 858-4165. Le coût est de 2,00\$ seulement. Les catégories seront déterminées selon le demande.

M. Hervé Uimer, instructeur en athlétisme, profite de l'occasion pour lancer l'invitation à tous ceux et celles qui voudraient tenter leur chance de s'aligner avec l'équipe universitaire d'athlétisme. Pour les intéressés, on n'a qu'à se rendre les mardis et jeudis au stade du CEPS de 16h à 18h.

samedi dernier... Henri Marcoux, pour sa part, attendra le chiffre magique de la vingtaine jeudi prochain... "Les gars, c'est à votre tour de vous laisser..." Finalement, on n'a toujours pas eu de nouvelles concernant Super Bleu... Mais ou diable est-il?... M. Daniel McDonald, directeur

du Service des sports de l'Université s'est dit tout aussi inquiet que tout le monde... S'est-il suicidé?... Non, non, ça se peut... Super Bleu, ou que tu sois, réponds à notre appel... La suite de cette trépidante histoire la semaine prochaine...



Même s'il a accordé cinq buts, Dave Quigley a brillé lors de la victoire des Aigles sur les Panthers à Charlottetown. (Photo de Robert Laflamme)

DEMEUREZ-VOUS A GRECO WIFE?

2 endroits

Livraison gratuite en 30 minutes ou votre pizza est gratuite!!!

et les conditions le permettent

GRECO

PIZZA À TROP DU PIZZA GRATUITE!
de 17h à la fermeture



Les joueurs de la formation masculine de handball sont fin prêts pour la prochaine saison. (Photo de Robert LaFlamme)

A l'Omniem de Sherbrooke: Moncton améliore ses performances

Les 22, 23 et 24 novembre derniers avait lieu la cinquième édition de l'Omniem Vert et Or à Sherbrooke. Si on se fie aux performances de l'an dernier, on constate une amélioration au classement final et ce tant du côté des Anges que des Aigles.

Tout d'abord, les Anges ont terminé au sixième rang dans un classement où l'on comptait huit équipes, en vertu d'un dossier de deux victoires et de trois revers. Elles ont notamment baissé pavillon contre Sherbrooke et Laval, respectivement championne et finaliste de ce classique. L'autre défit a été subi face à UNB. Les deux victimes des Anges ont été l'Université McGill et la troupe du collège du vieux Montréal.

Malgré cette fiche au-dessus de la marque de 500, "l'instructeur Daniel O'Carroll est quand même satisfait de cette place au classement. "Dans les années antérieures, on terminait toujours au dernier rang avec cette sixième place, cela signifie donc une amélioration", admet-il.

Toujours selon le pilote du Bleu et or, les Anges, avec un peu plus d'intensité, auraient pu terminer au 4^e rang du classement: "Nous avons connu quelques relâchements au cours du week-end et face à des équipes de tel calibre, on ne peut se permettre de jouer de la sorte, il faut constamment être à notre maximum."

M. O'Carroll a ajouté que ses vétérans avaient connu passablement de difficultés lors de cette compétition et qu'il est très défilé d'arracher des victoires lorsque le noyau de l'équipe est en panne d'essence.

Dependant, le haut calibre de volleyball démontré durant cet Omniem reste la meilleure consolation, car les Anges ont évolué contre d'excellentes équipes qui sans aucun doute représenteront le

Québec au championnat canadien en mars prochain.

En ayant 2 victoires à leur fiche, les Anges Bleus ont atteint l'objectif de départ qui consistait à remporter au moins une victoire. Toutefois, on ne peut en dire autant du deuxième objectif visé avant le début du tournoi, car les Anges avec des revers de 3 à 0 contre Sherbrooke et Laval n'ont pas été des opposants coriaces, ce que l'instructeur O'Carroll aurait évidemment apprécié.

Du côté des Aigles, comparativement à une dernière position au classement, l'an passé, ils doivent sûrement être satisfaits d'un cinquième rang cette année.

Les hommes de Michel Paiement doivent d'autant plus être fiers puisqu'ils ont donné une véritable leçon de volleyball aux volleyeurs de Dalhousie, une des cinq meilleures équipes au pays et leurs plus grand rivau dans la ligue interuniversitaire. "Nous les avons surclassés à tous les points de vue, better Dalhousie constitue une grande satisfaction pour notre équipe. Ce n'est pas le tournoi mais presque" mentionne M. Paiement, heureux de cette belle performance.

M. Paiement a enchaîné en précisant que ce tournoi va servir de source de motivation pour la fin du calendrier, car les Aigles ont connu quelques moments sombres au cours des derniers matchs. "Nul doute que cette 5^e place, en plus du gain contre "Dal", va être excellente psychologiquement parlant, cette victoire ne pouvait pas arriver à un meilleur moment", affirme le mentor des Aigles.

C'est l'équipe Santa Barbara de la Californie qui a été couronnée championne de ce classique chez les hommes. Ils ont vaincu en grande finale les Bisons ou Manitobas.

Une saison prometteuse pour le handball masculin

Si on se fie aux propos de Gilles Arsenault, entraîneur-chef de la formation masculine de handball, l'équipe devrait connaître une "grosse saison" au sein de la ligue provinciale.

Robert Laflamme

"Notre point fort cette saison sera le jeu d'équipe. Plusieurs joueurs possèdent une certaine expérience sur le scène nationale. Si tous "mettent l'épaule à la roue", les succès seront instantanés", affirme l'entraîneur-étudiant, qui en est à sa 4^e année en Education physique.

L'équipe est composée d'un bon mélange de recrues et de vétérans. Parmi les joueurs qui ont été retrouvés, les deux gardiens, André Basque et Marc-André Cormier, ainsi que Bernard Lauzier, Réal Robichaud, Heider Duarte, Daniel Lauzier et Guy Saulnier.

Ce dernier devra patienter jusqu'en février avant de s'aligner avec ses coéquipiers. Sauf erreur présentée, ment une délicate blessure à un genou.

L'entraîneur compte énormément sur

le travail de ses recrues. Maurice Basque, Hermil McLaughlin, Marc Lirette, Jacques Breaud, Raymond Lauzier, Paul Albert et Philippe Cadieux auront leur mot à dire dans les succès des Aigles.

L.U. de M. est l'unique Université de l'Atlantique à présenter un programme de handball et la troupe de l'Université évoluera au sein du circuit provincial regroupant six formations. La ligue est divisée en deux sections: la section Nord et la section Sud, dont font partie les Aigles Bleus.

L'équipe disputera un total de 16 matchs en plus des nombreux tournois auxquels elle prendra part.

La première compétition de la campagne a eu lieu hier, au stade du Ceps. Il s'agissait de la présentation de la coupe Réal Hébert. Cette épreuve préparatoire se verra une belle occasion pour la troupe de Gilles Arsenault de mettre en pratique les jeux de base appris lors des entraînements.

Lise Gautreau ravie de son séjour au Japon

La gymnaste de Moncton, Lise Gautreau, fraîchement revenue d'une récente tournée au Japon, où elle a participé à une compétition en compagnie de la délégation canadienne de gymnastique moderne, a été ravie de l'accueil des Japonais à son endroit.

Robert Laflamme

"Le Japon est un pays fascinant. Les gens sont aimables et les paysages de toute beauté. J'ai bien aimé l'expérience", mentionne-t-elle les yeux pétillants.

La troupe canadienne a visité quatre villes de 14 au 23 novembre derniers. Dans trois d'entre elles, les gymnastes du Canada ont exécuté des démonstrations de leur art.

Quant à la compétition, elle a eu lieu à Tokyo. Seulement trois pays ont pris part à l'événement: la Bulgarie, le Japon et le Canada. Les Canadiennes ont terminé troisièmes au classement cumulé derrière les Japonaises et les Bulgares.

Sur le plan individuel, il est ardu

d'analyser la performance de Lise, étant donné qu'aucun classement individuel n'a été compilé. Néanmoins, l'athlète de 16 ans estime avoir bien fait lors des démonstrations et de la compétition.

"J'ai bien exécuté mes routines et dans l'ensemble tout s'est bien déroulé pour moi", assure celle qui a pris le 38^e échelon lors des championnats mondiaux présentés en Espagne le mois dernier.

La prochaine compétition à laquelle Lise prendra part est prévue pour le fin janvier. Il s'agit d'une épreuve de qualification servant à former l'équipe canadienne.

Celle qui a été honore récemment par la population du Nouveau-Brunswick via un concours organisé par la radio de Radio-Canada, ne chômera pas pendant les fêtes. "Je dois apprendre de nouvelles pistes, de nouvelles routines. Je ne m'ennuierai sûrement pas au cours des entraînements", lâche-t-elle en esquissant un large sourire.

BABILARD

Assemblée Générale MAUI

Quand: Le 2 décembre 1985 à 19h00
Où: Faculté des arts au local 106

A l'ordre du jour, on discutera notamment des points suivants:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Vérification du quorum;
- 3) Election d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée;
- 4) Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 5) Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des MAUI;
- 6) Rapport du président des MAUI et du directeur général;
- 7) Rapport du vérificateur;
- 8) Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 85-86;
- 9) Amendements à la constitution et aux règlements internes;
- 10) Varies;
- 11) Clôture de la séance.

Au plaisir de vous rencontrer à cette assemblée générale qui sera, fan suit certain, d'un intérêt général.

Yvon Lacombe
Président des MAUI

Radio CKUM—MF

Pour PLUS d'information, nous vous invitons à écouter:

INFO-PLUS
Sur les ondes de CKUM-MF 105.7 le vendredi 8 décembre de 20h30 à 21h. Interviewée avec le recteur de l'Université, M. Louis-Philippe Blanchard.
- Reportage sur la carrière de Jean Perron - Comment s'équiper pour faire du ski et encore PLUS à INFO-PLUS.
- Une émission spéciale réalisée par un groupe d'étudiants du module Information/Communication de l'Université de Moncton.

Jeunesse Canada Monde

Les personnes intéressées à participer au programme Jeunesse Canada Monde ont jusqu'à 15 janvier pour s'inscrire.

Jeunesse Canada Monde est un programme d'échange international entre des jeunes Canadiens et des jeunes des pays du tiers monde. Ce programme s'adresse aux jeunes entre 17 et 30 ans.

Pour obtenir plus d'information ou des formulaires d'application contactez:

Jeunesse Canada Monde
1852 Berrington
Halifax, N.-É.
BJ3 2A2
(902) 422-1782

Comité de Financement du Centre Social

Tous les étudiants et étudiantes intéressés(és) à siéger sur ce comité sont les bienvenus(és). Le mandat de ce comité est d'explorer les moyens de financement pour un centre social étudiant.

La réunion aura lieu le 5 décembre à partir de 19h00 au local 106 de la Faculté des arts. Venez participer!

Lancement

La maison Les Éditions d'Acadie présente *Folie et oppression: l'intermen en institution psychiatrique, une étude scientifique sur l'intermen* à partir de témoignages, de chiffres et d'opinions, de Néré St-Amant, docteur en sociologie et directeur de l'École de service social de l'Université de Moncton.

Le lancement de ce livre aura lieu le lundi 9 décembre, à 19h30, à la Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton.

Causerie

M. Robln Enns abordera la question du *Brainstorming* lors de la prochaine causerie du mercredi midi, le 4 décembre, de 11 h 45 à 13 h 15, à la salle B-119 de la Faculté des sciences de l'éducation.

Le "brainstorming" est un mot souvent employé, mais trop souvent, et rarement compris comme une technique applicable dans nos salles de classe. Cet atelier vous démontrera comment faire le "brainstorming" et comment l'appliquer avec vos étudiant(e)s. C'est un rendez-vous.

Ateliers

Tous ceux et celles désireux et désireuses d'animer un atelier au prochain semestre sur un sujet précis, sont priés(és) d'apporter leurs suggestions au 408 Tallion ou au Centre d'emploi du Canada sur le Campus au 401 Tallion.

Au plaisir de vous servir.

Pierre-Berlin Martel
Assistant aux loisirs socio-culturels
local 408 Tallion Tél.: 858-4181

Conférence

Le professeur Jacques Mella, de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, prononcera une conférence sur *Application de la programmation linéaire en nombres entiers: Optimisation de l'utilisation des salles de cours*, le mercredi 27 novembre, à 14 heures, à la salle A-002 du Pavillon Rémi-Roisinot.

Cette conférence d'intérêt général sera donnée en français et elle est ouverte au public.
Renseignements: Rajendra L. Banerjee, 858-4324

Appartement

Appartement à louer ou à partager (2 chambres). Tout près du campus. Libre immédiatement. 3605 / mois-chauffage. Téléphoneur au 854-6178.

Appartement 6 partager. Prix à discuter. De préférence une fille. Près de l'Université. Lavasse à vaisselle. 3 chambres à coucher.

Téléphones: 369-8045 après 8 h ou le 855-2610 de 10h à 4h.

Concerts

Dans le cadre de sa série de concerts pour l'année 85-86, le département de musique de l'Université de Moncton vous invite à assister à un concert varié, organisé par ses étudiants, le mercredi 4 décembre, à 20 heures, à la chapelle de l'Édifice Léopold-Tailion du centre universitaire de Moncton.

Au programme, des œuvres pour voix, piano, flûte, clarinette, trompette, percussion, guitare, violon, etc.

L'entrée est libre.

En collaboration avec la Société Radio-Canada, le département de musique vous invite à assister à un concert présenté par l'Association des compositeurs canadiens de l'Atlantique (ACCA), le vendredi 8 décembre, à 20 heures, à l'Auditorium de l'École Bernice-McNaughton, rue St-Georges, à Moncton.

Le département de musique vous invite à assister à un concert conjoint, présenté par l'Orchestre d'harmonie du département de musique (direction: Réal Vautour) et la Chorale de Neil Michaud (chorale d'hommes).

Ce concert spécial de Noël sera présenté le dimanche 9 décembre, à 14 heures, à l'Auditorium de la Faculté des sciences de l'éducation.

Au programme, des chants de Noël, mais aussi des œuvres dans des styles populaires et classiques.

L'entrée sera de 35 pour les adultes et de 25 pour les étudiant(e)s.

La Chorale de l'Université de Moncton, sous la direction de Neil Michaud, donnera deux concerts de Noël, un premier le dimanche 7 décembre, à 20 heures, et un second le lundi 9 décembre, à 20 heures également.

Ces deux concerts auront lieu à la Chapelle de l'Édifice Léopold-Tailion, au Centre universitaire de Moncton.

Radio CKUM—MF

CKUM est à la recherche de chroniqueur(s) intéressé(s) à couvrir des événements culturels et artistiques tels que les pièces de théâtre, les expositions, etc.

Les intéressé(s) n'ont qu'à contacter Christian Gagneau au 858-4485.

Conférence

Le Dr Margaret Kayser, professeure de chimie à l'Université Mount Allison, donnera une conférence sur le *Contrôle de la régiosélectivité dans les réductions des hybrides mafiques non symétriques par les hydrures métalliques*, le lundi 2 décembre, à 15 h 15, à la salle D-002 du Pavillon Rémi-Roisinot.

Cette conférence, donnée en français, s'adresse surtout aux spécialistes.

Renseignements: Paul LeBlanc, 858-4361

Conférence

Le Dr R. W. Eiler, de la Division des Invertébrés et des plantes marines au ministère de Pêches et Océans, et chercheur associé au Département de Biologie de l'Université de Moncton, donnera une conférence portant sur *Feeding Ecology and Predatory Strategies of Atlantic Crabs*, le mercredi 4 décembre, à 18 heures, à la salle A-202 du Pavillon Rémi-Roisinot.

Tous sont les bienvenus.

Renseignements: Département de biologie, 858-4334

Conférence

Mariele Ladoux, docteure en nutrition, prononcera une conférence sur *Les besoins nutritionnels et le sport*, le vendredi 6 décembre, à 13 h 15, à la salle 106 de l'Édifice Jacqueline-Bouchard du Centre universitaire de Moncton.

Cette conférence, donnée en français, s'adresse aux étudiants et professionnels dans les domaines de la nutrition et de l'éducation physique.

L'entrée est libre.

Renseignements: Aline Page, au poste 144phonique 858-4285

Conférence

Pour clôturer la session d'automne, le Club de relations internationales de l'Université de Moncton organise une conférence sur *Les institutions européennes: un cas d'étude*, en compagnie du Dr Jean Bernard Cousté, chef d'entreprise, diplômé des H.E.C., docteur en droit et député à l'Assemblée nationale française depuis 1982.

Cette conférence aura lieu le lundi 2 décembre, à 17 heures, au Salon du chancelier, Édifice L'Appogéon, au Centre universitaire de Moncton, et elle s'adresse au grand public.

Renseignements: Lawrence Olivier, 858-4191

Maladies...

Le patient atteint d'"herpès" se sent malade systématiquement et fait un haut degré de température. Cette maladie peut même amener la femme enceinte à l'avortement ou à la césarienne, a-t-elle souligné.

Par ailleurs, toujours d'après Mad. Babineau, les "verrues vénériennes" sont un autre virus contagieux transmis également par voie sexuelle. Ce virus peut être traité à la "prophylaxie" ou être enlevé par chirurgie, tout dépend des cas. "Malheureusement, a-t-elle affirmé, ce n'est que 6 mois suivant les relations sexuelles que les symptômes apparaissent. Chez l'homme, ces "verrues vénériennes" se situent sur le pénis tandis que chez la femme on les retrouve à l'intérieur du vagin".

Enfin, Mad. Babineau a conclu en précisant qu'il n'y a pas à s'alarmer inutilement en ce qui concerne le sida. "Le SIDA est une maladie sexuelle transmise par l'anus et on le retrouve ordinairement chez les homosexuels de 20 à 25 ans."

Au Kacho BON VOYAGE

“JELLY BEAN PARTY” SAMEDI 7 DECEMBRE

O Viens découvrir le secret du bonhomme “Jelly Bean”
O Devinez combien de “Jelly Bean” il y a dans le pot
et... Gagnez un prix d'une valeur de 50,00\$

5 prix de présence

En plus
La folie de minuit

(tirage 100,00\$)

O Habillez vous en “Jelly Bean” (vêtements d'une même couleur)

AU KACHO
d'la **BOUFFE**

TOUS LES VENDREDIS
APRES-MIDI
ENTRE 16h00-18h00
FAMILIAL TRUITS PIZZAS
PIZZA + ROLLERS



EN PLUS

LA FOLIE DE MINUIT



AU KACHO

TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIR

⇒ LE SPÉCIAL



Au Kacho sera fermé tous les dimanches soirs jusqu'à Noël